



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015
AJOURNÉE AU 19 OCTOBRE 2015



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge du 5 octobre 2015, tenue le lundi 19 octobre 2015 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Déborah Bélanger.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère Diane Gargantini.

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, est également présent jusqu'à la fin de la séance.

391/19-10-15

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 5 octobre 2015 à la suite de son ajournement. Il est 16 h 30.

ADOPTÉE

392/19-10-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté, à savoir :

A RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION

1. Avis de motion – Règlement numéro 261 interdisant l'utilisation de la cigarette électronique (vapoteuse) dans les édifices municipaux

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS

E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

1. Appel d'offres numéro 2015-07 sur invitation – Nettoyage et inspection télévisée des réseaux d'égouts sanitaire et pluvial de la Ville – Octroi de contrat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015
AJOURNÉE AU 19 OCTOBRE 2015

F GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

1. Travaux sur des chemins – Approbation des comptes soumis sur le règlement d'emprunt numéro 250
2. Embauche de personnel – Correctifs
3. Réaffectation de personnel – Modification aux résolutions numéro 462/16-12-13 et 048/02-02-15

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

H TRAVAUX PUBLICS

I LOISIRS ET CULTURE

J DIVERS

Période de questions du public

K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

AVIS DE MOTION

Avis de motion

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 261 INTERDISANT L'UTILISATION DE LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE (VAPOTEUSE) DANS LES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Le conseiller Daniel Forget donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro 261 interdisant l'utilisation de la cigarette électronique (vapoteuse) dans les édifices municipaux.

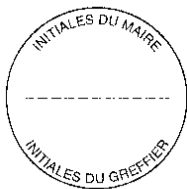
CONTRATS ET APPEL D'OFFRES

393/19-10-15

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2015-07 SUR INVITATION – NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉE DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL DE LA VILLE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2015-07 sur invitation pour le nettoyage et l'inspection télévisée des réseaux d'égouts sanitaire et pluvial de la Ville, le résultat de l'ouverture des soumissions du 15 octobre 2015 à 14 h 05 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Montant total de la soumission incluant les taxes applicables (TPS et TVQ)
Aquaréhab (Canada) inc. Le 14 octobre 2015 à 11 h 10	99 514,31 \$
Services Infraspéc inc. Le 15 octobre 2015 à 12 h 20	97 849,98 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015
AJOURNÉE AU 19 OCTOBRE 2015

CONSIDÉRANT l'étude et la vérification des soumissions reçues effectuées par la greffière et le directeur du Service des travaux publics de la Ville et leurs recommandations quant à l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie « Services Infraspec inc. »;

Il est proposé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat relatif aux travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des réseaux d'égouts sanitaire et pluvial de la Ville à la compagnie « Services Infraspec inc. », étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout conformément à sa soumission datée du 15 octobre 2015 au montant de 85 105,44 \$ plus les taxes applicables (montant de 97 849,98 \$ incluant les taxes), et ce, pour une longueur totale approximative, pour les deux (2) réseaux, de 7 452 mètres linéaires.

Que les travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des réseaux d'égouts sanitaire et pluvial de la Ville soient effectués conformément à l'appel d'offres numéro 2015-07 sur invitation de la Ville daté du 28 septembre 2015.

Que ladite dépense soit prise à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Que le directeur du Service des travaux publics ou, selon le cas, la directrice générale soit autorisé(e) à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant au suivi du présent contrat conformément au Règlement numéro 226 concernant l'administration des finances et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et d'engager des employés au nom de la Ville.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

394/19-10-15

TRAVAUX SUR DES CHEMINS – APPROBATION DES COMPTES SOMIS SUR LE RÉGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 250

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement des factures relatives au règlement d'emprunt numéro 250 au montant total de 34 463,49 \$ incluant les taxes applicables, le tout conformément au rapport préparé par la trésorière, Mme Nicole Bouffard, en date du 19 octobre 2015.

ADOPTÉE

395/19-10-15

EMBAUCHE DE PERSONNEL – CORRECTIFS

CONSIDÉRANT que suite à un manque d'effectif temporaire et urgent, certaines personnes ont été embauchées temporairement par la Ville, et ce, sans que le poste ait été affiché contrairement à la convention collective en vigueur, à savoir :

- M. Nathan Dufour Raymond à titre de chauffeur-journalier – loisirs et voirie, classe 4 échelon 1, à compter du 28 août 2015 pour une période de moins de dix (10) jours;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015
AJOURNÉE AU 19 OCTOBRE 2015

- M. Gilles Dolembreux à titre de préposé à l'entretien journalier, classe 4 échelon 1, à compter du 30 juin 2015 pour une période de moins de dix (10) jours;

CONSIDÉRANT que M. Dolembreux a été embauché de nouveau au poste temporaire de préposé à l'entretien journalier – travaux publics, classe 4 échelon 1, à compter du 27 juillet 2015, et ce, suite à un affichage de poste conformément à la procédure établie à la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rectifier les situations précitées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'entériner le versement d'un salaire brut de 478,65 \$ à M. Nathan Dufour Raymond pour le travail effectué à titre de chauffeur-journalier – loisirs et voirie.

De confirmer que M. Nathan Dufour Raymond n'est pas un employé de la Ville et qu'il devra appliquer sur un poste pour le devenir, s'il le désire, et ce, conformément à la procédure établie à la convention collective en vigueur.

De confirmer que la date d'embauche officielle de M. Gilles Dolembreux, à considérer notamment pour le calcul de son ancienneté, est le 27 juillet 2015.

ADOPTÉE

396/19-10-15

RÉAFFECTATION DE PERSONNEL – MODIFICATION AUX RÉSOLUTIONS NUMÉRO 462/16-12-13 ET 048/02-02-15

CONSIDÉRANT la résolution numéro 462/16-12-13, adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre 2015, ratifiant la réaffectation de M. Serge Bégin au poste temporaire de préposé aux patinoires extérieures à compter du 28 novembre 2013;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 048/02-02-15, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 février 2015, entérinant, notamment, la réaffectation de M. Serge Bégin au poste temporaire de préposé aux patinoires extérieures à compter du 31 janvier 2015 jusqu'à la fin de la saison hivernale;

CONSIDÉRANT que le statut accordé à l'employé aurait dû être celui de personne salariée régulière à temps partiel et qu'il y a lieu de modifier les résolutions numéro 462/16-12-13 et 048/02-02-15;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

De modifier les résolutions numéro 462/16-12-13 et 048/02-02-15 afin que le statut de l'employé soit celui de personne salariée régulière à temps partiel.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015
AJOURNÉE AU 19 OCTOBRE 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

397/19-10-15

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 16 h 42.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lucie Bourque
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse